

**CONVOCATION**

Vous êtes convoqué aux Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de votre association RANDOS-Pays de Fayence

**lundi 20 janvier 2020 à 16h30 salle 4 de l'espace La Fontaine à Montauroux**

Ordre du Jour de l’Assemblée générale extraordinaire :

Modification des statuts article 3 (demande d’agrément) et article 11 (ajout indemnisations) ainsi que quelques corrections mineures. Le texte modifié vous sera envoyé avant l’Assemblée générale.

Ordre du jour de l’Assemblée générale ordinaire :

* Présentation et approbation des rapports moral et financier 2019
* Vote du quitus au conseil d'administration
* Approbation du budget prévisionnel 2020 et validation du montant inchangée de la cotisation 2019/2020
* Election des membres du Conseil d'Administration\*\*
* Questions diverses

Rappel : Vous pouvez demander avant le 7 janvier l'inscription d'autres point à l'ordre du jour qui nécessiteraient un vote de l'Assemblée générale.

 \*\* Les trois administrateurs sortants sont : Béatrix Testanier, Françoise Sestier et Michel Nolot. Ils se représentent.

Si vous êtes membre depuis au moins 3 mois et à jour de votre cotisation, vous pouvez présenter votre candidature par mail.

Si vous ne pouvez pas assister à ces Assemblées générales, merci de donner votre pouvoir à un autre adhérent (maximum 5 pouvoirs par participant) ou de l'envoyer sans indiquer de nom à la secrétaire.

L'Assemblée sera suivie de la galette des rois à laquelle les conjoint(e)s sont également invité(e)s. Pour des raisons d'intendance merci de préciser votre présence et si vous serez accompagné avant le 15 janvier.

**POUVOIR** (à remplir ou à recopier)

Je, soussigné,

demeurant

donne pouvoir à

pour me représenter et voter en mon nom lors des Assemblées générales extraordinaire et ordinaire de RANDOS-Pays de Fayence du 20 janvier 2020.

Fait à le

Bon pour Pouvoir